

3 - FIXATION DU MODULE EXTÉRIEUR

Le module extérieur peut être monté en saillie ou encastré dans le mur ou le poteau à côté de l'accès au logement. Il peut être équipé d'une visière pour sa protection contre les intempéries (voir 2.3 Dimensions du module extérieur, page 4)

Pour le montage de se référer aux notices de montage correspondantes.

4 - INSTALLATION ÉLECTRIQUE

L'installation de l'alimentation électrique doit être réalisée hors tension. Elle doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays où le produit est installé et doit être faite par un personnel qualifié.

4.1 Câblage du module extérieur

[1]. Après avoir préparé le support de fixation du module extérieur, réaliser le câblage correspondant à l'installation.

[2]. Paramétrer le commutateur (voir 5 - Paramétrage du module extérieur, page 8).

[3]. Remettre l'alimentation secteur.

[4]. Tester l'installation.

[5]. Refermer le cadre sur son support.

VID2	non utilisée
GND V	non utilisée
+V2	non utilisée
EB2	non utilisée
EB1	non utilisée
GND	non utilisée
BUS	Entrée Bus
BUS	
PTE	Bouton «appuyer pour sortir»
GND	Commun
GND	
NO	Relais NO (12-24 Vca/Vcc - 3 A maxi)
C	Commun relais
+ C	Impulsion pour gâche à mémoire d'appel
VAUX	non utilisée
NC	Relais NF (12-24 Vca/Vcc - 3 A maxi)

